



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

Rapport de présentation
du Compte Administratif 2010

SOMMAIRE

PARTIE I : LE RESULTAT DE L'EXERCICE 2010

- I) LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2010
- II) LE BESOIN DE FINANCEMENT EN 2010 DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
- III) L'EXCEDENT NET A REPORTER SUR 2011

PARTIE II : LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- I) LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT
 - a) Les recettes fiscales
 - b) Les dotations de l'Etat
 - c) Les autres recettes de fonctionnement
- II) LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
 - a) La répartition des dépenses de fonctionnement 2010 par compétences
 - b) La réalisation du budget de fonctionnement 2010 par compétences

PARTIE III – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- I) LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT
 - a) Les dépenses d'investissement décaissées en 2010
 - b) Les dépenses d'investissement reportées sur 2011
- II) LES RECETTES D'INVESTISSEMENT
 - a) Les recettes d'investissement encaissées en 2010
 - b) Les recettes d'investissement reportées sur 2011

PARTIE IV – ANNEXES

- I) AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS
- II) BILAN COMPTABLE DE L'EXERCICE 2010

III) LES ENGAGEMENTS HORS BILAN EN MATIERE DE LOGEMENTS AIDES

PRESENTATION GENERALE

L'exercice 2010 est le premier exercice de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Le passage de la communauté de communes à la communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2010 a des conséquences financières importantes.

Le budget de Versailles Grand Parc a triplé par rapport à 2009.

Sur le plan des recettes, la communauté d'agglomération a encaissé l'intégralité de la compensation relais de la taxe professionnelle des onze communes. De plus, la Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat a fortement augmenté. Elle passe de 0,9 M€ en 2009 à 8,64 M€ en 2010.

Sur le plan des dépenses, la communauté d'agglomération a pris à sa charge dans le cadre de ses nouvelles compétences l'entretien et la gestion des conservatoires, ainsi que le soutien aux écoles de musique associatives.

Les attributions de compensation reversées aux communes représentent 55 % des dépenses totales de l'exercice 2010.

La situation financière de Versailles Grand Parc est bonne. Les capacités d'investissement sont importantes grâce à un autofinancement élevé et une absence de dette.

L'exercice 2010 est marqué par une faible réalisation de la section d'investissement au regard des prévisions budgétaires. Les projets d'investissement engagés (déchèterie, pépinière d'entreprises, vidéo-protection) sont complexes à mettre en place et nécessitent du temps. Ils seront réalisés pour la plupart sur l'exercice 2011. Un montant élevé de restes à réaliser d'investissement a été reporté sur l'exercice 2011 dans ce but.

PARTIE I – LE RESULTAT DE L'EXERCICE 2010

- I) LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2010
- II) LE BESOIN DE FINANCEMENT EN 2010 DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
- III) L'EXCEDENT NET A REPORTER SUR 2011

PARTIE I – LE RESULTAT DE L'EXERCICE 2010

Dans la comptabilité M14, l'autofinancement consiste à dégager un excédent de recettes de fonctionnement pour financer les dépenses d'investissement. Il prend la forme d'un prélèvement sur les recettes de fonctionnement.

Le financement des investissements est également assuré par les amortissements, les provisions, les subventions d'investissement et le Fonds de Compensation de la TVA.

Dans le Budget Primitif, le montant prévisionnel de l'autofinancement est inscrit une ligne budgétaire codifiée 023 dans les dépenses de fonctionnement et 021 dans les recettes d'investissement. Cette ligne budgétaire ne donne pas lieu à réalisation (ni mandat, ni titre).

Lorsque le Budget Primitif est intégralement consommé au 31 décembre, le Compte Administratif fait apparaître un solde excédentaire de la section de fonctionnement et un solde négatif de la section d'investissement.

Le résultat de l'exercice se compose :

- du solde entre les recettes et les dépenses réalisées de fonctionnement
- du solde entre les recettes et les dépenses réalisées d'investissement, corrigé des restes à réaliser, c'est à dire des reports sur l'exercice suivant de recettes et de dépenses d'investissement. Ce solde d'investissement est dénommé besoin de financement.

Le résultat doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement.

L'excédent net éventuel peut être affecté au choix du conseil communautaire à la section d'investissement ou reporté sur la section de fonctionnement.

I) LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2010

La section de fonctionnement dégage un excédent de 11,64 M€.

Fonctionnement	en euros
Excédent 2009	460 143,33
Recettes 2010 réalisées	71 880 223,08
Dépenses 2010 réalisées	- 60 702 291,84
Solde de fonctionnement (Excédent + R - D)	11 638 074,57

Ce montant est supérieur au résultat de fonctionnement constaté pour l'exercice 2009 (8, 73 M€).

Il est également très supérieur à l'autofinancement prévisionnel inscrit au Budget ¹ (7,5 M€). Ce décalage s'explique par une modération des dépenses de fonctionnement 2011 et un surplus de recettes de fonctionnement liées à l'environnement au regard de la prévision budgétaire.

II) LE BESOIN DE FINANCEMENT EN 2010 DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le besoin de financement de la section d'investissement se monte à 8,94 M€ au 31 décembre 2010.

Investissement	en euros
Solde exécution 2009	- 2 838 829,82
Recettes réalisées 2010	9 284 646,70
Dépenses réalisées 2010	- 1 978 462,76
Solde exécution 2010 (solde 2009 + R - D)	4 467 354,12
Reports de recettes sur 2011	900 000,00
Reports de dépenses sur 2011	-14 307 981,78
Solde des reports (R - D)	- 13 407 981,78
Besoin de financement (solde exécution + solde des reports)	- 8 940 627,66

Pour mémoire, le besoin de financement de l'exercice 2009 se montait à 8,27 M€. Le besoin de financement 2010 est stable par rapport à l'exercice 2009 bien que le montant des restes à réaliser ait beaucoup augmenté en 2010.

¹ Budget : Budget Primitif + Budget Supplémentaire + Décisions Modificatives

III) L'EXCEDENT NET A REPORTER SUR 2011

Le résultat comptable de l'exercice 2010 permet de financer le besoin de financement de la section d'investissement grâce à l'excédent de la section de fonctionnement, mais aussi de dégager un surplus de 2,7 M€ qui sera reporté sur l'exercice 2011.

Solde de fonctionnement	11 638 074,57
Priorité au besoin de financement des investissements	- 8 940 627,66
Excédent net	2 697 446,91

L'excédent net sera reporté sur l'exercice 2011 à l'occasion du vote du Budget Supplémentaire. L'excédent net est en forte augmentation par rapport à 2009 qui se montait à 0,46 M€.

PARTIE II : LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

I) LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- a) Les recettes fiscales
- b) Les dotations de l'Etat
- c) Les autres recettes de fonctionnement

II) LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

- a) La répartition des dépenses de fonctionnement 2010 par compétences
- b) La réalisation du budget de fonctionnement 2010 par compétences

I) LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

a) Les recettes fiscales

Le montant des recettes fiscales s'élève à 42,83 M€. Elles se composent de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et de la compensation relais versée en remplacement de la Taxe Professionnelle. Le taux de réalisation est de 100,38 % en raison de la perception de rôles supplémentaires.

Détail Fiscalité				
Libellé	Prévisions budgétaires BP + BS	Réalisations	Taux de réalisation	Ecart
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	15 380 564,00	15 486 341,00	100,69%	105 777,00
Taxe Professionnelle - compensation relais	27 290 270,00	27 347 565,00	100,21%	57 295,00
Total	42 670 834,00	42 833 906,00	100,38%	163 072,00

b) Les dotations de l'Etat

Le montant des dotations et compensations de l'Etat s'élève en 2010 à 22,54 M€.

Détail dotations de l'Etat			
Libellé	Prévisions budgétaires BP + BS	Réalisations	Taux de réalisation
DGF - dotation forfaitaire	8 643 654,00	8 643 654,00	100,00%
Compensations au titre de la taxe professionnelle	13 901 289,00	13 901 289,00	100,00%
Total	22 544 943,00	22 544 943,00	100,00%

La Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat a fortement augmenté entre 2009 et 2010 du fait du passage en communauté d'agglomération. La DGF s'élevait à 0,9 M€ en 2009 et se monte à 8,64 M€ en 2010.

c) Les autres recettes de fonctionnement

Le montant des recettes encaissées par Versailles Grand Parc, autres que les recettes fiscales et les dotations de l'Etat, se compose comme suit :

Détail autres recettes				
Libellé	Prévisions budgétaires BP + BS	Réalisations	Taux de réalisation	Ecart
Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	1 500 000,00	1 768 940,74	117,93%	268 940,74
Subventions habitat (FAU, SRU)	1 090 796,55	1 090 796,55	100,00%	-
Droits de scolarité des conservatoires	1 132 800,00	852 516,51	75,26%	- 280 283,49
Subventions de fonctionnement aux conservatoires (DRAC, département)	767 100,00	729 832,50	95,14%	- 37 267,50
Subventions valorisation du tri	1 082 000,00	1 821 522,40	168,35%	739 522,40
Recettes diverses	234 500,00	237 765,38	101,39%	3 265,38
Total	5 807 196,55	6 501 374,08	111,95%	694 177,53

- ✓ Le montant des autres recettes a dépassé la prévision budgétaire de 0,7 M€. Ce supplément de recettes provient essentiellement de la gestion des déchets (redevance spéciale, subventions de valorisation du tri) ont dépassé la prévision budgétaire.
- ✓ Cependant, certaines recettes prévues au budget n'ont pas été totalement réalisées comme les droits de scolarité des conservatoires.

Deux raisons expliquent cet écart : le caractère empirique de la prévision budgétaire 2010 et l'absence de rattachement sur 2010 de la dernière échéance des droits d'inscription des conservatoires de Buc, Jouy-en-Josas et Viroflay (200 000 € environ).

II) LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

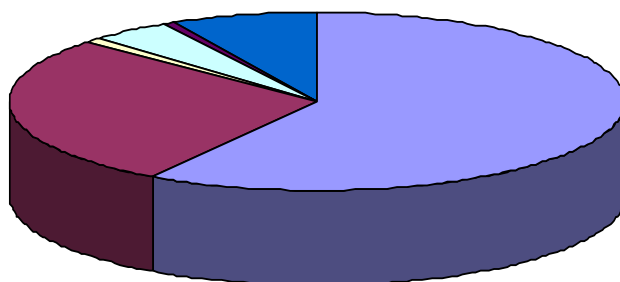
Le montant des dépenses réelles de fonctionnement réalisées en 2010 s'élève à 60,06 M€.

La forte augmentation par rapport à 2009 (+ 40,4 M€) s'explique par le versement des attributions de compensation aux communes et par la prise en charge de la compétence communautaire d'enseignement musical. En 2010, le montant des attributions de compensation versé s'élève à 33,98 M€ et le coût de fonctionnement de l'enseignement musical à 7,36 M€.

a) La répartition des dépenses de fonctionnement 2010 par compétences

Les dépenses de fonctionnement réalisées en 2010 (hors attribution de compensation et amortissements) se répartissent par compétences communautaires de la manière suivante :

**Répartition des dépenses réelles de fonctionnement 2010
par compétences, d'un montant de 25,7 M€
(sans les 34 M€ d'attribution de compensation)**



■ Environnement : 59 %	■ Enseignement musical : 28%
■ Développement économique : 1%	■ Aménagement/Transports/Habitat : 4%
■ Politique de la Ville : 1%	■ Sports : % non significatif
■ Administration générale : 8 %	

b) La réalisation du budget de fonctionnement 2010 par compétences

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement votés est d'un niveau satisfaisant (94,86 %).

Il convient de souligner que deux secteurs ont minoré leurs dépenses en 2010 : l'environnement et le développement économique. Les dépenses des ordures ménagères sont restées stables entre 2009 et 2010. Le développement économique n'a consommé que 30 % des crédits votés en 2010 en raison notamment du report de l'ouverture de la pépinière en 2011.

Compétences		Réalisé 2009	Prévisionnel budgétaire 2010	Réalisé 2010	Taux réalisation des crédits votés
Environnement	OM (812)	15 030 688,12	16 660 200,00	15 109 175,03	90,69%
	Fourrière (12)	38 813,76	100 300,00	28 133,86	28,05%
	Total environnement	15 069 501,88	16 760 500,00	15 137 308,89	90,32%
Enseignement musical	Direction culturelle (3110)		247 522,00	116 907,56	47,23%
	Buc (3111)		610 430,00	599 746,91	98,25%
	Jouy (3112)		468 841,00	481 715,21	102,75%
	Rocquencourt (3113)		38 400,00	38 855,77	101,19%
	Versailles (3114)		4 349 774,00	4 369 272,09	100,45%
	Viroflay (3115)		909 066,00	850 992,18	93,61%
	Ecoles associatives		641 114,00	658 051,00	102,64%
	Total enseignement musical	0,00	7 265 147,00	7 115 540,72	97,94%
Transports	(815)	2 256 652,87	892 089,46	678 804,80	76,09%
Développement économique	(90)	555 397,38	775 640,00	230 712,09	29,74%
Aménagement	(AMEN)	126 322,33	307 242,34	283 483,02	92,27%
Habitat	(70)	61 284,06	120 308,20	92 746,94	77,09%
Politique de la Ville	(PVIL)		216 860,00	181 894,94	83,88%
Sports	(815-EVTSPORTIF)		10 000,00	2 954,53	29,55%
Sous-total des compétences		18 069 158,52	26 347 787,00	23 723 445,93	90,04%
Non-ventilé :					
Administration générale	(020 hors AMEN)	1 738 000,55	2 028 968,00	1 985 266,00	97,85%
Attribution de compensation			34 089 540,00	33 983 055,00	99,69%
Autres			629 485,00	366 485,00	58,22%
Dépenses imprévues			219 498,88	0,00	0,00%
TOTAL		19 807 159,07	63 315 278,88	60 058 251,93	94,86%

PARTIE III : LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- I) **LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**
 - a) Les dépenses d'investissement décaissées sur l'exercice 2010
 - b) Les dépenses d'investissement reportées sur 2011

- II) **LES RECETTES D'INVESTISSEMENT**
 - a) Les recettes d'investissement encaissées sur l'exercice 2010
 - b) Les recettes d'investissement reportées sur 2011

I) LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

a) Les dépenses d'investissement décaissées sur l'exercice 2010

Le montant des dépenses d'investissement réalisées 2010 est de 1,98 M€. Le taux de réalisation par rapport aux crédits votés est faible (10,45 %). Les principaux projets d'investissement n'ont pu démarrer en 2010 et devraient être réalisés sur l'exercice 2011.

Compétence	Détail	Prévisions budgétaires (BP +BS+DM)	Réalisations	Taux de réalisation en % du total budgété
Enseignement musical	Etude pour les travaux du CRR de Versailles	200 000,00		0,00%
	Travaux d'entretien des conservatoires	176 000,00	73 205,83	41,59%
	Instruments, mobilier, informatique	194 294,40	35 753,92	18,40%
	Fonds de concours aux communes VNC des biens transférés	537 261,00		0,00%
	Sous-total enseignement musical	1 107 555,40	108 959,75	9,84%
Environnement	Déchetteries : travaux et achat de terrain	1 847 674,42		0,00%
	Points d'apports volontaires	1 120 797,58	337 000,84	30,07%
	Bacs	453 879,17	318 853,14	70,25%
	Matériel	27 759,79	7 986,44	28,77%
	Etude bruit	70 607,04		0,00%
	Sous-total environnement	3 520 718,00	663 840,42	18,86%
Développement économique	Pépinière d'entreprises	2 714 764,74	181 236,15	6,68%
Aménagement	Allée Royale	168 870,00		0,00%
	Logiciel pour le SIG	1 325,00	1 323,70	99,90%
	Sous-total aménagement	170 195,00	1 323,70	0,78%
Habitat	Etude gens du voyage	23 225,00		0,00%
	Subventions habitat	8 705 400,00	921 400,00	10,58%
	Sous-total habitat	8 728 625,00	921 400,00	10,56%
Transports	Parking relais de St Cyr	589 000,00	-	0,00%
	Subventions circulations douces	1 275 567,60	35 956,48	2,82%
	Sous-total transports	1 864 567,60	35 956,48	1,93%
Politique de la Ville	Vidéoprotection	723 950,00	29 733,31	4,11%
Administration générale	Informatique, mobilier, caution	103 436,28	36 012,95	34,82%
	TOTAL	18 933 812,02	1 978 462,76	10,45%

b) Les dépenses d'investissement reportées sur 2011

Le montant des restes à réaliser de dépenses d'investissement s'élève à 14,3 Millions d'euros et se répartit de la manière suivante :

Compte par nature	Libellé	Détail	Reste engagé à reporter sur 2011
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles			354 249,56
2031	Frais d'études	études pour la construction de la pépinière	148 703,79
2031	Frais d'études	études pour les travaux du CRR de Versailles	200 000,00
2033	Frais d'annonce	appels d'offre pour les marchés publics de travaux	5 180,77
205	Logiciels		365,00
Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées			8 393 692,81
204141	Subvention d'équipement aux communes	part non amortie des biens mis à disposition de VGP par Buc, Jouy-en-Josas, Rocquencourt, Versailles, Viroflay	548 893,00
204141	Subvention d'équipement aux communes	orgue de Viroflay	44 000,00
204141	Subvention d'équipement aux communes	circulations douces	85 844,81
20418	Subvention d'équipement aux autres organismes	subvention habitat	7 714 955,00
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles			3 668 331,69
2111	Terrains non-bâti	achat du terrain pour la déchetterie de Bois d'Arcy	400 000,00
21578	Matériel de voirie	Points d'apports volontaires	781 295,99
21745	Construction sur sol d'autrui	travaux construction de la pépinière	2 371 379,01
2183	Matériel de bureau et informatique		2 930,38
2184	Mobilier		4 773,71
2188	Autres immobilisations	Instruments de musique des conservatoires, bacs ordures ménagères, matériels divers	107 952,60
Opération-chapitre 0110 : Vidéo protection			700 000,00
2188	Autres immobilisations	mise en place de la vidéo protection	700 000,00
Chapitre 23 : Immobilisations en cours			1 191 707,72
2313	Travaux en cours	construction déchetterie de Bois d'Arcy	1 100 000,00
2313	Travaux en cours	travaux d'entretien des conservatoires	91 707,72
TOTAL			14 307 981,78

II) LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

a) Les recettes d'investissement encaissées sur l'exercice 2010

Le montant des recettes réelles d'investissement est de 0,37 Million d'euros en 2010. Le taux de réalisation hors emprunt est de 9,21 % des crédits votés.

Libellé	Prévisions budgétaires BP + BS	Réalisations	Taux de réalisation
Subventions d'investissement	2 931 261,00	0,00	0,00%
Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	1 131 502,00	366 635,00	32,40%
Cautions reçues pour le prêt des instruments de musique	6 018,40	7 372,90	122,51%
Réduction du montant du dépôt de garantie pour la location du siège de VGP		913,43	
Total hors emprunt	4 068 781,40	374 921,33	9,21%
Emprunt	1 270 337,00	0,00	0,00%
Total	5 339 118,40	374 921,33	7,02%

Plusieurs explications peuvent être fournies :

- ✓ Les participations des différents partenaires au financement des projets d'investissement (2,9 M€) n'ont pu être réalisées sur l'exercice compte tenu de l'avancement de ces projets.
- ✓ La faible réalisation du FCTVA (32,40 %) s'explique par la faible consommation des dépenses d'investissement en 2010. Versailles Grand Parc récupère la TVA des investissements l'année de leur réalisation.
- ✓ Aucun emprunt n'a été souscrit en 2010. Au 31 décembre 2010, la dette de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc reste égale à zéro.

b) Les recettes d'investissement reportées sur 2011

Le montant des restes à réaliser de recettes de 2010 reportés sur 2011 s'élève à 900 000 €. Il se décompose de la manière suivante :

Compte par nature	Libellé	Détail	Reste engagé à reporter sur 2011
1322	Subvention Région	Construction de la pépinière	200 000,00
1323	Subvention Département	Construction de la pépinière	700 000,00
		TOTAL	900 000,00

L'écart entre le montant de recettes disponible au 31 décembre 2010 et le montant reporté sur 2011 s'explique par les éléments suivants :

- ✓ Le montant de 2,9 Millions d'euros de subventions d'investissement inscrits au budget 2010 avait été calculé en fonction des demandes aux financeurs.
Seules les subventions notifiées ont été reportées sur 2011 conformément à l'instruction comptable M14.
Le budget primitif 2011 a été construit de manière plus restrictive.
- ✓ Les crédits de recettes d'emprunt (1,27 Million d'euros) n'ont pas été reportés sur 2011 du fait du non-report des crédits d'investissement correspondant aux opérations non engagées (subventions circulations douces, parking relais de St Cyr et Allée Royale).

Partie IV – ANNEXES

- IV) AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS
- V) BILAN COMPTABLE DE L'EXERCICE 2010
- VI) LES ENGAGEMENTS HORS BILAN EN MATIERE DE LOGEMENTS AIDES

I) AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

L'amortissement a pour finalité de constater la dépréciation des éléments d'actifs, en fonction notamment du temps écoulé depuis l'acquisition de ces éléments. Il contribue ainsi à améliorer la connaissance de la valeur du patrimoine de la collectivité.

Le niveau de l'amortissement est fonction du volume des immobilisations et des durées d'amortissement. L'amortissement constitue une opération d'ordre budgétaire se traduisant à la fois par une dépense de fonctionnement (la dotation) et par une recette d'investissement (l'amortissement).

L'année 2010 est marquée par une augmentation des amortissements (+ 27% par rapport à 2009), qui s'explique par l'augmentation des subventions versées aux bailleurs sociaux en 2009 et par la prise en compte de l'amortissement des biens des conservatoires mis à disposition par les communes (hors bâtiment).

compte	Libellé	Montant dépenses de fonctionnement 2010	Montant recettes d'investissement 2010	Pour mémoire : montant 2009	Variation en euros
6811	Dotations aux amortissements	644 039,91		504 182,27	139 857,64
28031	Amortissement des frais d'études		22 568,26	12 242,00	10 326,26
28033	Amortissement des frais d'insertion		1 156,00	881,00	275,00
280414	Amortissement des subventions d'équipement versées aux communes		271,00	271,00	0,00
280418	Amortissement des subventions d'équipement d'autres organismes		124 235,00	38 398,00	85 837,00
2805	Amortissement des logiciels		35 298,43	57 587,85	-22 289,42
28087	Amortissement des logiciels mis à disposition		2 870,65		2 870,65
281578	Amortissement du matériel de voirie		102 726,00	99 394,55	3 331,45
281783	Amortissement du matériel informatique et de bureau mis à disposition		5 697,62		5 697,62
281784	Amortissement du mobilier mis à disposition		6 129,86		6 129,86
281788	Amortissement des autres immobilisations mis à disposition		113 803,77	89 967,02	23 836,75
28183	Amortissement du matériel informatique et de bureau		13 790,55	23 008,47	-9 217,92
28184	Amortissement du mobilier mis à disposition		5 441,00	7 652,89	-2 211,89
28188	Amortissement des autres immobilisations		210 051,77	174 779,49	35 272,28

II) BILAN COMPTABLE DE L'EXERCICE 2010

Le Compte Administratif correspond au compte de résultat. Le bilan comptable ci-dessous a été établi sur la base des informations figurant dans le Compte de gestion 2010 du Trésorier.

BILAN SYNTHETIQUE (arrondis à l'euro)					
ACTIF NET			PASSIF		
	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009		Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
Immobilisations incorporelles (nettes)	2 994 089	2 003 709	Dotations		
Terrains	2 500 128	2 500 128	Fonds globalisés	604 433	237 798
Constructions	1 223 335	16 677	Réserves	8 452 253	186 567
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers			Différences sur réalisations d'immobilisation	- 137 261	- 137 261
Immobilisations corporelles en cours	73 206		Report à nouveau	460 143	6 567 140
Autres immobilisations corporelles	3 499 004	2 786 174	Résultat de l'exercice	11 177 931	2 158 689
Total des immobilisations corporelles (nettes)	7 295 672	5 302 979	Subventions non transférables	3 029 000	3 029 000
Immobilisations financières	68 421	69 334	Mise à disposition chez le bénéficiaire	2 869 738	1 221 088
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 358 182	7 376 022	Autres fonds propres		
			TOTAL FONDS PROPRES	26 456 238	13 263 021
Stocks			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		-
Créances	1 752 759	2 212 546	Dettes financières à long terme	7 373	-
Valeurs mobilières de placement			Dettes aux fournisseurs	4 950 203	3 840 264
Disponibilités	20 117 084	7 641 986	Autres dettes à court terme	811 108	91 631
Autres actifs circulant			Total dettes à court terme	5 761 311	3 931 894
TOTAL ACTIF CIRCULANT	21 869 843	9 854 531	TOTAL DETTES	5 768 684	3 931 894
Compte de régularisation			Compte de régularisation	3 103	35 427
TOTAL ACTIF	32 228 025	17 230 553	TOTAL PASSIF	32 228 025	17 230 343

III) LES ENGAGEMENTS HORS BILAN PRIS EN MATIERE DE LOGEMENTS AIDES

Le montant des reports d'investissement (Restes à Réaliser) liés à la compétence habitat a augmenté de manière croissante de 2007 à 2010 passant de 825 000 € de crédits reportés de 2006 sur 2007 à 5 083 000 € de crédits reportés de 2009 sur 2010.

Cette croissance s'explique par l'augmentation des subventions pour surcharge foncière attribuées par le bureau communautaire et par le délai entre l'attribution juridique, le démarrage et la fin des travaux immobiliers. Le règlement prévoit que le versement de la subvention attribuée s'effectue de la façon suivante : 80 % à l'ouverture du chantier et 20 % à l'achèvement des travaux.

Fin 2010, il a été décidé de modifier la procédure d'inscription budgétaire des subventions de surcharge foncière et de n'inscrire au budget que les dépenses qui seront effectivement décaissées au cours de l'exercice financier afin de respecter le principe d'annualité budgétaire et améliorer la consommation des crédits de la section d'investissement.

Dans ce but, aucun crédit n'a été inscrit au budget 2011. Le bureau communautaire dispose d'une autorisation de programme de 2.5 Millions d'euros. Les crédits ne seront inscrits au budget qu'au moment de l'ouverture du chantier lors d'une décision modificative.

L'année 2010 est une année de transition avec une partie des opérations engagées comptablement (reports sur 2011) et une partie des opérations non engagées (hors bilan). Le tableau ci-dessous détaille les subventions attribuées en 2010 par le bureau communautaire, mais non inscrit au budget.

BAILLEUR	ADRESSE	TOTAL ATTRIBUE	1ER ACOMPTE (20 %)		2EME ACOMPTE (80 %)		Engagements financiers hors bilan
			Reste à engager		Reste à engager		
IRP	9 rue de l'indépendance Américaine-Versailles	1 135 000 €	ENGAGE		Reste à engager	227 000 €	227 000 €
Logement francilien	45 rue de paris-Bièvres	80 000 €	ENGAGE		Reste à engager	16 000 €	16 000 €
VH	1 rue des petites bois- Versailles	26 334 €	ENGAGE		Reste à engager	5 267 €	5 267 €
I3F	ZAC du Levant-Fontenay le Fleury	225 000 €	ENGAGE		Reste à engager	45 000 €	45 000 €
OSICA	ZAC du Levant - lot 2- Fontenay le Fleury	175 000 €	ENGAGE		Reste à engager	35 000 €	35 000 €
Logement francilien	avenue de la gare-Bièvres	290 000 €	ENGAGE		Reste à engager	58 000 €	58 000 €
Logirep	14 rue oberkampf – Jouy en Josas	90 000 €	ENGAGE		Reste à engager	18 000 €	18 000 €
VH	villeneuve l'Etang-Versailles	148 535 €	Reste à engager	118 828 €	Reste à engager	29 707 €	148 535 €
Domnis	Mignot- Versailles	135 000 €	ENGAGE		Reste à engager	27 000 €	27 000 €
ICF	Raphael Corby-Viroflay	220 000 €	Reste à engager	176 000 €	Reste à engager	44 000 €	220 000 €
SOGEMA C	avenue gaston boissier- Versailles	767 340 €	Reste à engager	613 872 €	Reste à engager	153 468 €	767 340 €
	Imputation comptable HAB-70-20418-PLH-FSF		Montant total des engagements financiers hors bilan				1 567 142 €